

**PROCES-VERBAL**  
**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TROINEX**

**Lundi 23 février 2009 à 20h**

- Présents :** M. Jean-Louis Kaiser, Président.
- Mmes Dominique Bernardet et Annick Deshayes, Conseillères municipales.
- MM. Olivier Bahon, Jean Berthet, Marc Botbol, Alexandre de Montmollin, Alain Forestier, Dominique Kroug, Guy Lavorel, Charles Matringe, Joseph Menu, Christian Pittet, Christian Salzmänn, Marc Truan et Jean-Pierre Waeffler, Conseillers municipaux.
- MM. Jacques Magnenat, Maire  
Paul Buclin et Yves Meynard, Adjoints  
Stéphane Riem, Secrétaire général adjoint
- Excusée :** Mme Béatrice Hirsch, Conseillère municipale

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2008
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
  - 2.1 Tournoi des élus à Cartigny
  - 2.2 Course à travers le coteau de Bernex
3. Communications de la Mairie
  - 3.1 Arrêt TPG «Rondeau de Carouge » des lignes 44 et 45
  - 3.2 Plan de circulation
  - 3.3 Emprunt pour la construction de la nouvelle salle communale
  - 3.4 Recettes fiscales 2008
  - 3.5 FAO – page spéciale sur Troinex
  - 3.6 Plan des communes BPPT
  - 3.7 Protection contre les crues de la Drize
  - 3.8 Historique du dossier « Genève-Sud » sur CMNET
  - 3.9 Poste de concierge : engagement de M. Van Doornik
  - 3.10 Deuil de M. Meynard
  - 3.11 Marché de Noël de l'école
4. Désignation des jurés pour les Tribunaux pour 2010
5. Projets de délibération :
  - 5.1 D22 Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement de personnes âgées : transformation d'un prêt de CHF 700'000.- en un capital de dotation et cautionnement solidaire d'un emprunt de CHF 4'000'000.-
    - Rapport de la commission des finances du 4 février 2009
    - Vote de la délibération
  - 5.2 D23 Vote d'un crédit d'engagement destiné à financer les travaux de revitalisation du Nant-de-Sac dans sa partie aval.
    - Rapport de la commission d'urbanisme du 15 décembre 2008
    - Vote de la délibération

6. Propositions individuelles et questions
    - 6.1 Représentations de Théâtroinex
    - 6.2 Panne du bancomat
    - 6.3 Agenda 21 : suite ?
    - 6.4 Bilan énergétique des bâtiments communaux
    - 6.5 Mercredis de ski de l'APE
    - 6.6 TPG : problématique des horaires pour le CO
    - 6.7 Résultat de la collecte pour la Thune du cœur
    - 6.8 P'tit Prince de Troinex : problèmes d'encaissement
    - 6.9 Travaux au chemin de Drize
  
  7. Huis-clos : demande de naturalisation
- 

Le président souhaite la bienvenue et ouvre la séance. Il excuse Mme Hirsch avant de passer au point 1 de l'ordre du jour.

### **1. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2008**

M. Botbol demande de spécifier au point 4.3 concernant le prêt du restaurant scolaire aux sociétés qu'une « rumeur disait que c'était la dernière année pour le prêt de cette salle ». La parole n'étant plus demandée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

### **2. Communications du Bureau du Conseil municipal**

#### **2.1 Tournoi des élus à Cartigny**

Le Président donne lecture du courrier d'invitation pour participer au 4<sup>ème</sup> tournoi de football des élus qui aura lieu le 7 juin prochain à Cartigny et prie les personnes intéressées de prendre contact avec M. Riem.

#### **2.2 Course à travers le coteau de Bernex**

Restant dans le domaine du sport, le Président donne également lecture de l'invitation à participer à la 32<sup>ème</sup> course « à travers le coteau » de Bernex qui aura lieu le 25 avril prochain. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de M. Riem.

### **3. Communications de la Mairie**

#### **Communications de M. Jacques Magnenat, Maire :**

#### **3.1 Arrêt TPG «Rondeau de Carouge » des lignes 44 et 45**

M. Magnenat fait suite à différents échanges de courriers entre notre commune et les TPG ainsi qu'avec la ville de Carouge pour tenter de trouver une solution qui permette d'offrir un abri aux usagers de ces 2 lignes TPG. Il indique que la direction du développement des TPG a demandé à l'Etat de Genève, propriétaire de l'édicule du Rondeau laissé à l'abandon, d'examiner une réhabilitation de cette construction qui permettra ainsi aux usagers de s'abriter lorsque les conditions météorologiques l'imposent.

#### **3.2 Plan de circulation**

M. Magnenat indique que suite au choix de la variante du plan de circulation, la mairie met actuellement en place un agenda conjointement avec la DGM (Direction Générale de la Mobilité) et les SIG. Dès ces dates connues, une séance d'information publique sera organisée afin d'expliquer les mesures envisagées à la population de Troinex.

#### **3.3 Emprunt pour la construction de la nouvelle salle communale**

M. Magnenat informe le Conseil municipal que la mairie a conclu, avec la Banque Cantonale de Genève, l'emprunt nécessaire au financement de la construction de la nouvelle salle à un taux de 2,32% pour une durée de 5 ans. Ces conditions entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2009, date de la libération des fonds et donc du début du paiement des intérêts. Pour mémoire le plan financier prévoyait un taux à 3,75%, ce qui représentera donc une économie d'environ Fr. 140'000.-/année durant 5 ans par rapport au budget de fonctionnement prévu

### **3.4 Recettes fiscales 2008**

Toujours dans le domaine des bonnes nouvelles, M. Magnenat indique que les recettes fiscales annoncées par l'Administration fiscale pour 2008 sont très bonnes. Il n'est pas encore possible d'articuler de chiffres pour les comptes 2008, mais ceux-ci devraient boucler très confortablement. Ces résultats sont bien sûr les bienvenus et nous permettrons de mieux amortir les baisses à prévoir ces prochaines années en raison de la crise financière internationale.

### **3.5 FAO – page spéciale sur Troinex**

La Feuille d'Avis Officielle publie chaque mois une page spéciale consacrée à une commune du canton. Le numéro du 25 février 2009 sera consacré à Troinex. M. Magnenat tient à disposition des Conseillers une copie du texte qui sera publié, texte qui se trouve également sur la page « Conseil municipal » de CMNet. Il informe par ailleurs l'assemblée que le numéro « spécial Troinex » de la FAO sera distribué à tous les ménages de la commune le 25 février.

### **3.6 Plan des communes BPPT**

M. Magnenat informe les Conseillers municipaux qu'un plan régional des communes de Bardonnex, Perly, Plan-les-Ouates et Troinex a été édité à l'initiative du groupement de ces mêmes communes (BPPT) et que l'administration communale tient des exemplaires à disposition des personnes qui le souhaitent. Ce plan ne sera cependant pas distribué à tous les habitants, car nombre d'exemplaires disponibles limité.

### **3.7 Protection contre les crues de la Drize**

M. Magnenat indique ensuite que pour faire suite au classement du projet de mesures de protection contre les crues proposé par les services de l'Etat, la Mairie a décidé de rencontrer prochainement les habitants de la Grand-Cour afin de leur proposer des mesures de protection des bâtiments consistant en des panneaux étanches à placer sur les ouvertures concernées (portes et fenêtres). La Mairie subventionnera l'achat de ces panneaux selon un barème qui reste à définir.

### **3.8 Historique du dossier « Genève-Sud » sur CMNET**

Le Maire conclut en rappelant que M. Forestier avait demandé, lors de la séance du mois de novembre, que l'on ouvre un dossier « Genève-Sud » sur le site intranet du Conseil municipal avec un historique des discussions et des décisions. Il précise que cette demande n'a pas été oubliée, mais que l'administration communale n'a pas eu le temps de s'en occuper ces dernières semaines. Cela devrait cependant se faire très prochainement.

### **Communications de M. Yves Meynard, Adjoint :**

#### **3.9 Poste de concierge : engagement de M. Van Doornik**

M. Meynard indique que suite à la procédure de concours mise en place à la fin de l'année passée, la Mairie a engagé un nouveau concierge pour l'école de Troinex. Il s'agit de M. Ivo Van Doornik, âgé de 49 ans, qui a travaillé de nombreuses années à l'entretien des bâtiments et aux services généraux de Migros-Genève. M. Van Doornik est entrée en fonction le 2 février et M. Meynard lui souhaite une cordiale bienvenue.

#### **3.10 Deuil de M. Meynard**

M. Meynard souhaite remercier ici toutes les personnes qui l'ont entouré lors du deuil qui l'a touché et plus particulièrement le personnel communal qui lui a apporté un grand soutien tant matériel que moral.

### **Communications de M. Paul Buclin, Adjoint :**

#### **3.11 Marché de Noël de l'école**

M. Buclin informe les Conseillers municipaux que le marché de Noël du 5 décembre dernier organisé par l'école a remporté un vif succès. Les recettes de ce marché s'élèvent à Fr. 6553,65. Cette somme sera intégralement reversée à l'association « Hopiclowns » (Fondation Théodora). L'association viendra à l'école de Troinex le jeudi 26 février à 15h pour remercier les élèves ainsi que toutes les personnes qui ont permis à la bonne marche de cette manifestation et offrira aux enfants un spectacle de clowns.

#### 4. Désignation des jurés pour les Tribunaux pour 2010

Le Président donne lecture de la liste des personnes proposées pour fonctionner en tant que juré auprès des Tribunaux pour l'année 2010 (Annexe 1). La parole n'étant pas demandée, le Président met la liste au vote.

La liste est acceptée à l'unanimité.

#### 5. Projets de délibération

##### 5.1 D 22 Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement de personnes âgées : transformation d'un prêt de CHF 700'000.- en un capital de dotation et cautionnement solidaire d'un emprunt de CHF 4'000'000.-

En préambule, M. Meynard souhaite indiquer qu'il trouve regrettable que la capitalisation doive être faite de cette manière car un bénéfice futur éventuel ne reviendra jamais à la commune. Son idée personnelle était en faveur d'autres solutions.

Mme Deshayes donne lecture de son rapport (Annexe 2).

M. Botbol souhaite savoir si le nombre de lits réservé à la commune peut être déterminé. M. Meynard lui répond que la loi cantonale ne le permet pas mais qu'il sera possible d'affiner les choses à travers le Conseil de Fondation dont certains membres sont des représentants des communes.

La parole n'étant plus demandée, le Président met au vote la délibération suivante :

**D 22 - FONDATION INTERCOMMUNALE DES COMMUNES DE BARDONNEX, CAROUGE ET TROINEX POUR LE LOGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES :  
TRANSFORMATION D'UN PRÊT DE CHF 700'000.- EN UN CAPITAL DE DOTATION ET CAUTIONNEMENT SOLIDAIRE D'UN EMPRUNT DE CHF 4'000'000.-**

**Considérant,**

- la délibération du 26 avril 2004 relative à la création d'une Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées (ci-après la Fondation),
- le capital de dotation libéré à ce jour pour un total de CHF 5'000.- et jugé insuffisant pour obtenir un crédit de construction,
- la délibération du 20 juin 2005 relative à un prêt de CHF 700'000.- sans intérêt, octroyé à la Fondation et partiellement versé à ce jour,
- le besoin de financement du bâtiment et les taux offerts en cas de garantie donnée par la commune,
- le budget de réalisation de ce projet devisé à ce jour à CHF 28'100'000.-,
- le droit de superficie octroyé par le propriétaire du terrain à la Fondation,
- le vote favorable du Grand Conseil de la République et Canton de Genève au sujet de sa participation à la construction du bâtiment,
- l'autorisation de construire délivrée à ce jour,
- la volonté de la commune de soutenir ce projet jusqu'à sa réalisation puis dans la gestion de l'institution,
- le préavis favorable de la commission des finances du 4 février 2009,
- l'exposé des motifs,

Sur proposition de la Mairie,

**le Conseil municipal**

**décide à l'unanimité (15 voix)**

1. D'annuler la délibération 20 juin 2005 portant sur un prêt de CHF 700'000.- à la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées.

2. *D'ouvrir un crédit d'investissement de CHF 700'000.- destiné à l'augmentation du capital de dotation de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement de personnes âgées, qui passera ainsi de CHF 5'000,- à CHF 705'000.-.*
3. *De comptabiliser la participation de la commune de CHF 700'000.- au capital de la Fondation, dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan, sous la rubrique 5800.1520 du patrimoine administratif.*
4. *De renoncer à amortir ce montant, compte tenu de la nature de l'investissement.*
5. *D'autoriser le maire à accorder le cautionnement solidaire de la commune de Troinex au bailleur de fonds à hauteur de CHF 4'000'000.- et à signer l'acte y relatif.*
6. *D'indiquer ce cautionnement en pied de bilan de la commune de Troinex.*

## **5.2 D 23 Vote d'un crédit d'engagement destiné à financer les travaux de revitalisation du Nant-de-Sac dans sa partie aval**

M. Berthet souhaite rappeler que le projet initial allait jusqu'à la roselière mais qu'un des propriétaires concerné n'était pas favorable au projet et que la commune a laissé au canton le soin de faire les démarches complémentaires. Il souhaiterait que la commune appuie cette démarche du canton en soutenant une résolution allant dans ce sens.

M. Magnenat répond qu'effectivement le projet a été expliqué à plusieurs reprises aux propriétaires récalcitrants. L'Etat souhaite à présent se servir d'une loi fédérale pour forcer la main desdits propriétaires mais ce problème reste au niveau cantonal. M. Meynard se dit en faveur de la méthode douce et serait d'avis d'intégrer la suite de ce projet au futur Agenda 21 et/ou au plan directeur communal.

La parole n'étant plus demandée, M. Lavorel donne lecture de son rapport (Annexe 3).

Le Président met au vote la délibération suivante :

### ***D 23 - VOTE D'UN CREDIT D'ENGAGEMENT DESTINE A FINANCER LES TRAVAUX DE REVITALISATION DU NANT DE SAC DANS SA PARTIE AVAL***

*vu les articles 30, lettre e), et 31 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,*

*vu le descriptif des travaux et le devis général selon mise en soumission établis par le bureau BTEE,*

*vu le rapport de la commission d'urbanisme du 15 décembre 2008,*

*sur proposition de la Mairie,*

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

#### **décide à l'unanimité (15 voix)**

1. *D'approuver la réalisation des travaux de revitalisation du Nant-de-Sac dans sa partie aval, allant de la route de Moillebin à l'exutoire tels que décrits dans le devis général établi par le bureau BTEE.*
2. *D'ouvrir un crédit d'engagement de Fr. 160'000.- destiné à financer ces travaux. Cette somme sera prélevée sur un des comptes de liquidité de la Commune de Troinex.*
3. *De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la Commune de Troinex, dans le patrimoine administratif.*
4. *D'amortir la dépense prévue de Fr. 160'000.- au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement de la Commune de Troinex, sous la rubrique 71.331 "Protection des eaux - Amortissement du patrimoine administratif", de 2010 à 2020.*

## **6. Propositions individuelles et questions**

### **6.1 Représentations de Théâtroinex**

M. Magnenat fait circuler des invitations à l'attention des Conseillers municipaux pour la représentation du 24 mars à 20h30.

### **6.2 Panne du bancomat**

M. Waefler a remarqué que le bancomat du village est en panne depuis plusieurs jours et demande si la Mairie est au courant. M. Magnenat lui répond que les services communaux ont d'ores et déjà averti la BCGE et que cette dernière met tout en œuvre pour régler le problème dans les plus brefs délais.

### **6.3 Agenda 21 : suite ?**

M. Berthet souhaiterait connaître les suites qui seront données à la motion concernant la création d'un Agenda 21. M. Meynard lui répond que dans un premier temps la Mairie avait prévu de faire appel à un étudiant afin de l'aider à la mise en place de cet Agenda 21 mais que les recherches n'ont pas donné de réponse satisfaisante. Il y a quelques jours la Mairie a contacté M. François Meynard, de l'EPFL, qui viendra prochainement en mairie afin de faire avancer concrètement ce dossier.

### **6.4 Bilan énergétique des bâtiments communaux**

M. Berthet rappelle qu'en 2000 un bilan énergétique des bâtiments communaux avait été fait. Il demande si une suite doit être donnée. M. Meynard lui répond que le sujet avait été mis en veilleuse ces derniers temps mais qu'il sera réactivé ces prochaines semaines.

### **6.5 Mercredis de ski de l'APE**

M. Forestier explique que l'association des parents d'élèves (APE) organise 4 mercredi de ski au départ de Troinex et que ces derniers sont subventionnés par la Mairie. Une condition doit toutefois être respectée : un minimum de 20 participants. Ce nombre étant parfois péniblement atteint, il serait regrettable qu'une journée doive être annulée à cause du manque de participants. M. Forestier demande alors s'il ne serait pas possible d'imaginer un regroupement de communes afin de garantir de manière plus certaine chaque départ. M. Buclin se dit surpris par le manque de participants mais la mairie fera le nécessaire pour approcher les communes voisines et mettre les personnes responsables en contact.

### **6.6 TPG : problématique des horaires pour le CO**

M. Forestier revient sur la problématique des horaires de TPG mal adaptés aux horaires du CO. Il indique que le CO de Drize a modifié ses horaires afin de s'adapter aux horaires TPG et que le problème n'est toujours pas résolu pour le CO de Pinchat. M. Buclin lui fait part de la réponse de M. Beer lui indiquant qu'aucune modification ne peut être apportée cette année. M. Magnenat ajoute que la mairie enverra un courrier ferme aux TPG et au DIP afin qu'ils travaillent de concert pour l'année prochaine.

### **6.7 Résultat de la collecte pour la Thune du cœur**

Mme Bernardet informe l'assemblée que Fr. 760.- ont été versés à la Thune du cœur suite à son intervention du mois de décembre. Elle donne ensuite lecture d'un article de la Tribune de Genève précisant que l'ensemble des bénéfices récoltés dans le cadre de cette opération ont été reversés à l'association la Virgule, aux Colis du cœur et à la halte-femme Emaüs.

### **6.8 P'tit Prince de Troinex : problèmes d'encaissement**

Mme Bernardet signale que plusieurs personnes se sont plaintes auprès d'elle de la nouvelle manière de faire pour encaisser au tea-room de la place de la Mairie. Il faut en effet commander et s'acquitter de la somme totale avant d'aller s'installer à table. Cette pratique ne semble pas être des plus adaptées. M. Magnenat lui répond que la mairie vérifiera et verra ce qu'il est possible de faire le cas échéant.

### **6.9 Travaux au chemin de Drize**

M. Berthet souhaite savoir si la date des travaux des SIG au chemin de Drize est connue. M. Magnenat lui répond qu'une date définitive n'a toujours pas été arrêtée et que lorsque celle-ci sera connue une séance d'information publique sera organisée afin d'expliquer les mesures de circulation envisagées par la commune.

**7. Huis-clos : demande de naturalisation**

Le Président prie le public présent de bien vouloir quitter la salle afin que le Conseil municipal puisse se prononcer sur la demande de naturalisation de :

Mme Sandrine Deffernez, née le 3 juillet 1977 à Charleroi (Belgique), de nationalité belge, domiciliée au No 24 du chemin Dottrens à Troinex. Cette demande de naturalisation s'étend à son fils, M. Evan Deffernez, né le 21 janvier 2008 à Genève.

La parole n'étant pas demandée, le Président met au vote la demande.

La demande est acceptée par 14 oui et 1 abstention (DC).

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 21h20.

Le Président  
M. Jean-Louis Kaiser

Le Secrétaire  
M. Stéphane Riem

Un conseiller municipal

## Liste des jurés des tribunaux 2010 de la commune de Troinex

<b>HOMMES</b>	<b>N° AVS</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Adresse</b>	<b>Profession</b>	<b>Date de naissance</b>
1	696 64 133 0 0	ORTIZ	Nelson	Ch. des Moulins-de-Drize 12	Educateur	02.02.64
2	716 52 422 0 8	PICARD	David	Chemin Dottrens 46	Employé d'Etat	22.10.52
3	721 54 476 1 2	PORTUNATO	Sebastiano	Route de Pierre-Grand 5	Ingénieur	14.12.54
4	738 73 179 0 7	REYMOND	Alexandre	Ch. Jacques-Ormond 12	Vendeur	17.03.73
5	743 71 174 0 8	RIED	Frédéric	Ch. de Sous-le-Crêt 5A	Employé de Banque	12.03.71
6	756 77 446 0 9	ROMANO	Joël	Chemin de Roday 36	Etudiant	15.11.77
7	784 81 222 0 8	SERAFIN	Laurent	Ch. Jacques-Ormond 10	Etudiant	22.04.81
8	909 78 258 0 4	VAUTIER	Marc	Ch. Jacques-Ormond 10	Dessinateur-Paysagiste	27.05.78

<b>FEMMES</b>	<b>N° AVS</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Adresse</b>	<b>Profession</b>	<b>Date de naissance</b>
1	678 82 851 1 4	NERI	Amandine	Route de Troinex 68	Etudiante	20.11.82
2	268 57 775 0 1	PARENT-CONUS	Laurence	Chemin de Saussac 2B	Experte-comptable	13.09.57
3	709 76 658 0 4	PERZOFF	Céline	Chemin Dottrens 65	Etudiante	27.05.76
4	707 68 818 0 9	POLIER-PEREA	Ana-Maria	Chemin de Roday 44	Comptable	18.10.68
5	150 64 777 0 7	PREVOST BECCU	Corinne	Ch. de Sous-le-Crêt 46	Educatrice	15.09.64
6	633 71 855 0 7	RAMOS MARTINS DOS SANTOS	Mariana	Chemin Lullin 17	Aide-soignante	24.11.71
7	756 82 678 0 4	RONCHIETTO	Valérie	Ch. du Champ-Carré 17	Etudiante	16.06.82
8	380 64 649 0 1	VALENDOFF-GARCIA	Kathryn	Chemin Dottrens 34	Secrétaire	18.05.64
9	733 75 548 0 1	ZUMTHOR-REIST	Sandrine	Chemin de Drize 4	Employée de commerce	17.02.75



# COMMISSION DES FINANCES

SEANCE DU MERCREDI 4 FEVRIER 2009

## RAPPORT DE COMMISSION

---

Présents :

M. Marc Truan, Président  
Mme Annick Deshayes  
MM. Alain Forestier, Jean-Louis Kaiser, Dominique Kroug, Joseph Menu, Christian Pittet et Jean-Pierre Waefler

Jacques Magnenat, Maire  
Paul Buclin Adjoint  
Olivier Niederhauser, Secrétaire communal

Excusés :

Mme Béatrice Hirsch  
MM. Guy Lavorel  
Yves Meynard, Adjoint

---

Chers collègues,

Lors de cette séance, nous avons discuté et voté deux propositions concernant la fondation intercommunale de Bardonnex, Troinex et Carouge pour la construction d'un EMS :

- Transformation du prêt de la Commune de Troinex de 700'000 en capital de dotation
- Cautionnement solidaire d'un emprunt de 4 millions

Le capital initial de la fondation de 20'000.- constitué lors de sa création se révèle insuffisant pour négocier avec une banque et obtenir des conditions intéressantes pour obtenir un crédit de construction. En effet, en principe un avoir de 10% est nécessaire pour lancer une construction (dans notre cas 2'800'000.— sur les 28'100'000.--), ce qui n'est pas le cas actuellement avec 20'000.--.

La transformation du prêt en capital de dotation a pour effet pour la Commune le renoncement à récupérer l'argent, qui devient dans les comptes, un capital en remplacement d'une créance.

Le cautionnement solidaire, quant à lui, a pour effet qu'en cas de problème, le montant exigé soit réparti entre les communes qui cautionnent, à concurrence du montant que chacune cautionne. Soit 4 millions au maximum pour Troinex. C'est un engagement de la commune qui figurera simplement en pied de bilan, sans influence particulière sur les comptes.

Dans le cas d'un cautionnement simple, la somme pourrait être exigée auprès de n'importe laquelle des communes, ce qui est plus risqué.

Suite à la discussion, la commission a accepté à l'unanimité des deux propositions, et invite ce Conseil à faire de même.

Annick Deshayes

# COMMISSION URBANISME ET ENVIRONNEMENT

SEANCE DU LUNDI 15 DECEMBRE 2008

## RAPPORT DE COMMISSION

-----

Présents : M. Alain Forestier, Président  
Mme Annick Deshayes  
MM. Olivier Bahon (remplaçant Alexandre de Montmollin), Jean Berthet, Guy Lavorel et Joseph Menu

MM. Paul Buclin et Yves Meynard, Adjoints  
Stéphane Riem, secrétaire communal  
Pascal de Lorenzi, technicien communal

Invités : MM. Barro, Linder, Pascal, Seraj (Bureau Bugna & Barro) et Savary (Trafitec)  
M. Borgeaud (BTEE)

Excusés : M. Jacques Magnenat, Maire  
M. Alexandre de Montmollin

-----

Chers collègues,

Lors de cette séance nous avons traité des points suivants :

### **1. Renaturation du Nant-de-Sac : présentation du projet définitif et suites**

M. Borgeaud du bureau BTEE nous a présenté le projet de renaturation définitif. Les travaux prévus correspondent à des tailles d'arbres, un curage et re-profilage des berges, la modification de l'émissaire d'évacuation, des améliorations de praticabilité pédestre ainsi que diverses plantations et ensemencements.

Ces travaux de renaturation ne concernent que la partie aval depuis la route de Moillebin car certains propriétaires de la partie amont n'ont pas donné leur accord et la commune a souhaité laisser le soin aux services de l'Etat de les convaincre.

M. Borgeaud nous a communiqué le prix qui a été établi selon la norme SIA 102 pour un total de Fr. 145'000.- HT. Une demande d'autorisation sera déposée dès le vote de cette assemblée (tout en respectant les délais référendaires légaux) et les travaux pourront être entrepris durant l'été 2009.

### **2. Plan directeur communal, suite du dossier : commentaire sur les fiches urbanistiques du PdCom 2003 et présentation de la proposition des mandataires.**

M. Barro a présenté les premiers plans et fiches modifiées qui feront l'objet de la prochaine séance de la commission.

### **3. Plan de circulation, mise en place des mesures : agenda et suite du projet**

La Mairie nous a présenté le plan de mise en place des mesures qui n'a pas fait l'objet de commentaires particuliers.

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons à accepter le crédit destiné aux travaux de revitalisation du Nant-de-Sac.

Guy Lavorel  
Rapporteur